

UN
TERRITOIRE
ET DES
ACTEURS
QUI
S'ENGAGENT



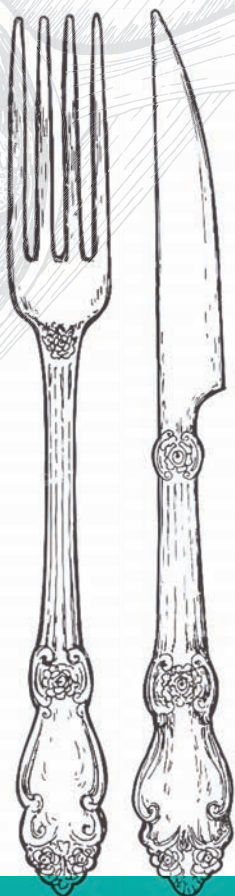
Charte de **l'Agriculture** & de **l'Alimentation**
du Pays de Lorient • Édition 2018

LORIENT
AGGLOMÉRATION

AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
BRETAGNE

Blavet
Bellevue
Ocean
Communauté
de communes

Avant-propos



Pourquoi une Charte de l'agriculture et de l'alimentation..

L'agriculture et les espaces agricoles sont des ressources stratégiques du Pays de Lorient, complémentaires à sa maritimité, et contribuent fortement à son attractivité et à sa personnalité.

Activité économique d'intérêt général, l'agriculture participe, au travers des hommes et des femmes qui la composent, à répondre :

- au développement durable,
- à la création d'emplois,
- à la préservation de l'environnement et des paysages,
- à l'alimentation et au lien social.

Pour autant, les espaces agricoles sont les premiers à disparaître au profit de l'étalement urbain.

Dès 2001, Lorient Agglomération et tous les représentants de la profession agricole se sont engagés, via la signature d'une première Charte de l'agriculture de Lorient Agglomération, à mettre en place des actions pour :

- le maintien d'une activité économique dynamique et diversifiée,
- la protection de l'environnement et des paysages,
- le développement de la communication et du dialogue entre les agriculteurs, élus et habitants du territoire.

15 ans après, dans une situation agricole complexe, fragilisée et dans un contexte institutionnel mouvant, les signataires ont décidé d'en dresser le bilan partagé et de proposer une nouvelle Charte. De nouveaux enjeux sont en effet apparus.





Une charte élaborée avec les acteurs socio-économiques du territoire



L'agriculture, l'alimentation, le réchauffement climatique, et la transition énergétique et environnementale sont aujourd'hui devenus des thèmes récurrents du débat de société. Ils appellent à ce titre à la participation de l'ensemble des acteurs aux choix territoriaux.

En outre, les signataires ont souhaité que la stratégie agricole et alimentaire du Pays de Lorient soit en pleine cohérence avec le projet de territoire du SCOT et les autres politiques publiques.



12 mois ont été mis à profit par les collectivités, les représentants de la profession agricole, les autres acteurs économiques, le Conseil de développement et les associations pour co-construire la Charte en collaboration avec le réseau français des acteurs locaux des politiques agricoles et alimentaires d'agglomération, « Terres en villes ».

Enquêtes de terrain, comités de pilotage, ateliers d'acteurs, participation citoyenne ont été les moments forts de cette co-construction qui a permis d'élaborer une vision commune de l'évolution de l'agriculture et de l'alimentation.





Programme d'actions évolutif

Ce programme d'actions est amené à être enrichi au fil des années avec :

- le concours des partenaires qui ont participé à l'élaboration de la Charte de l'agriculture et de l'alimentation,
- tous les autres acteurs socio-économiques qui seront sollicités dans le cadre de sa mise en œuvre opérationnelle.

Il sera actualisé annuellement et consultable sur le site web de Lorient Agglomération :

➤ www.lorient-agglo.bzh

DÉFI



DÉFI



DÉFI



DÉFI

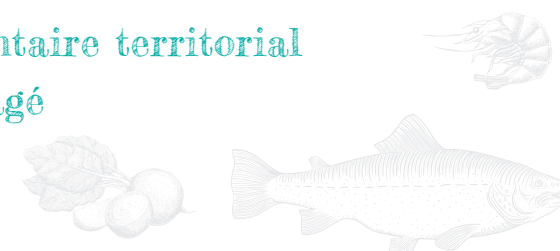


Les orientations de la charte

Préserver et valoriser
les ressources
de l'agriculture et l'emploi



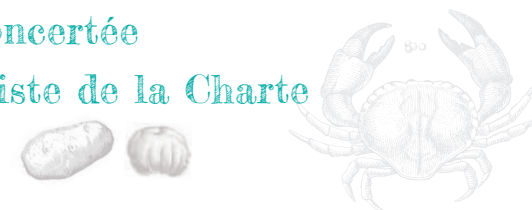
Co-construire
un projet alimentaire territorial
durable et partagé



Cultiver la qualité territoriale
du Pays de Lorient
et favoriser la transition



Agir pour une mise en œuvre
adaptée, concertée
et volontariste de la Charte





Des enjeux stratégiques

1



Favoriser l'emploi et préparer la prochaine génération d'agriculteurs via la formation, l'installation et la transmission

2



Assurer la protection des espaces agricoles dans les différents documents de planification, à leurs échelles respectives

3



Valoriser en concertation les outils de production agricole : terres et équipements

1



Organiser collectivement et gouverner la filière alimentaire locale terre et mer

2



Développer l'agriculture de proximité

3



Développer la commande publique en produits locaux de qualité et notamment biologiques

4



Définir une stratégie d'organisation et d'équipement logistique

5



Promouvoir une alimentation de qualité accessible à tous et permettre aux habitants d'être acteurs de leur alimentation

1



Contribuer activement à révéler la qualité territoriale du Pays de Lorient

2



Aider à l'évolution des pratiques agricoles et des filières de production, en cohérence avec les politiques de bassin versant

3



Développer le tourisme rural et le tourisme lié aux produits de la mer

1



Animer la charte

2

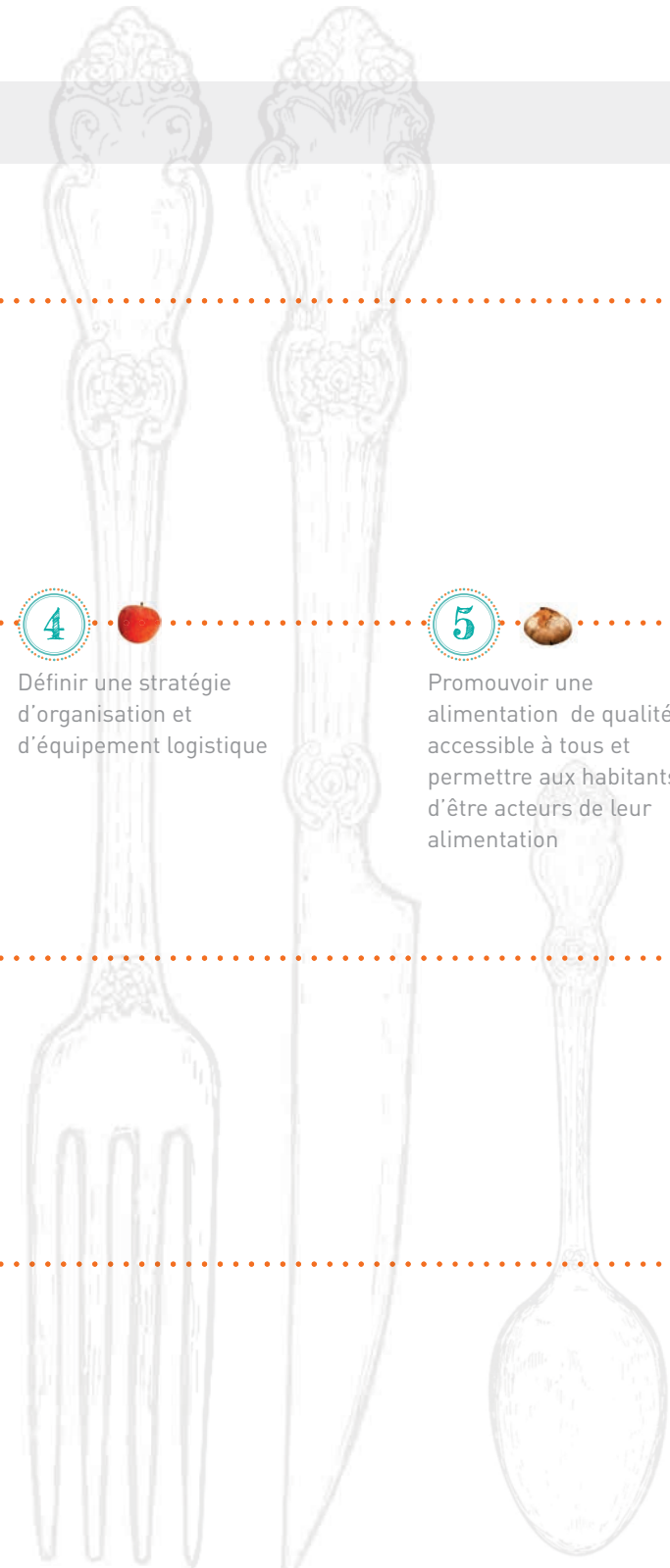


Communiquer sur la Charte de l'agriculture et de l'alimentation

3



Evaluer la mise en œuvre des actions et leur impact



LES
ORIENTATIONS
DE LA
CHARTRE



La Charte : un document d'orientations politiques et stratégiques

Cette charte est un document d'orientations politiques et stratégiques.

Elle est composée :

- d'un **document de référence** qui engage les organisations et mouvements qui y adhèrent dans la prise de décision et l'action.
- et se décline dans un **programme prévisionnel** d'actions à court et moyen terme.

Toute nouvelle action répondant aux objectifs de la Charte pourra par la suite être intégrée au programme qui sera régulièrement actualisé.

La Charte sera régulièrement évaluée.



Progrès et engagement, Valeur ajoutée et qualité territoriale

Cette nouvelle Charte souhaite s'inscrire dans une logique de progrès et d'engagement pour :

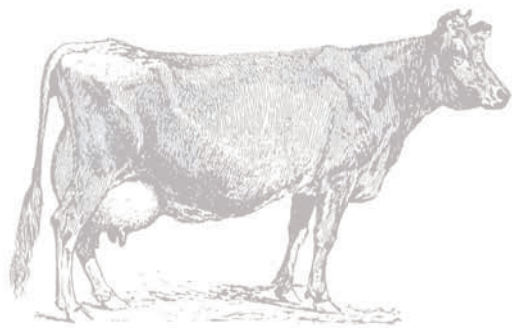
- le **développement économique**,
- l'**amélioration de l'environnement**,
- l'**amélioration de la santé des habitants**.

Elle porte l'ambition d'une **répartition équitable de la valeur ajoutée** entre tous les acteurs, du producteur au consommateur, et une meilleure préservation des espaces agricoles.

Elle vise notamment à accroître significativement l'**approvisionnement des habitants du territoire en produits locaux, et notamment biologiques**.

Dans une logique de qualité territoriale, elle privilégiera la «**couleur Pays de Lorient**» dans sa dimension terre-mer, en complémentarité des autres territoires bretons.





DÉFI

1



Préserver et valoriser les ressources de l'agriculture et l'emploi

Les Hommes, leurs savoir-faire et leurs collectifs, les espaces agricoles, les bâtiments d'exploitations, les cheptels et cultures forment les ressources agricoles du Pays de Lorient.

La périurbanisation et les crises économiques fragilisent périodiquement ces ressources que la Charte entend protéger, conforter et aider à se renouveler.

➤ L'objectif de préservation des terres agricoles doit tenir compte des besoins de développement et notamment ceux des communes rurales, conformément aux orientations du Schéma de Cohérence Territorial et à la Charte départementale de l'agriculture et de l'urbanisme du Morbihan.

4 GRANDS DÉFIS



ENJEUX STRATÉGIQUES

1

Favoriser l'EMPLOI
et préparer la PROCHAINE
GÉNÉRATION d'agricul-
teurs via la formation,
l'installation
et la transmission

2

Assurer la PROTECTION
DES ESPACES AGRICOLES
dans les différents
documents de planifica-
tion (SCOT, PLU), à leurs
échelles respectives

3

Valoriser en concertation
les outils de production
agricole :
TERRES et ÉQUIPEMENTS

DÉFI

2



Co-construire un projet alimentaire territorial durable et partagé



➤ La Charte entend promouvoir et développer une **alimentation de qualité, dont la responsabilité incombe à tous les acteurs de la chaîne alimentaire du producteur jusqu'au consommateur.**

De nombreuses initiatives citoyennes témoignent d'une volonté des consommateurs de devenir acteurs de leur alimentation. L'ambition est aussi de **conforter l'économie agricole.**

➤ La Charte entend contribuer à construire un **système alimentaire vertueux** pour le plus grand bénéfice des habitants, des acteurs économiques et du territoire.

Elle vise à plus d'équité dans la **répartition de la valeur ajoutée**, une accessibilité sociale accrue et ambitionne d'être plus bénéfique pour l'environnement (eau, carbone, énergie...).

Pour ce faire, elle ambitionne de contribuer utilement à :

● **l'éducation** du consommateur (production, saisonnalité, cuisine, gaspillage alimentaire ...) et la sensibilisation à **l'impact de l'alimentation sur la santé** ;

● la **relocalisation** de l'alimentation, en s'appuyant sur toutes les agricultures (filières longues, courtes, bio, conventionnel...) et les **savoir-faire afin de nourrir** la population, approvisionner les professionnels de l'alimentation et des IAA en produits agricoles locaux, ainsi que la restauration collective et la distribution.

ENJEUX STRATÉGIQUES

1

Organiser, animer et favoriser la **GOUVERNANCE DE LA FILIÈRE ALIMENTAIRE LOCALE** terre et mer

2

Développer **L'AGRICULTURE, la CONCHYLICULTURE** et la **PÊCHE DE PROXIMITÉ**

3

Développer la commande publique en **PRODUITS LOCAUX de QUALITÉ** et notamment **BIOLOGIQUES**

4

Définir une **STRATÉGIE D'ORGANISATION** et **D'ÉQUIPEMENT LOGISTIQUE**

5

Promouvoir une alimentation de qualité **ACCESSIBLE À TOUS** et permettre aux habitants d'être **ACTEURS DE LEUR ALIMENTATION ET DE LEUR SANTÉ**

DÉFI

3



Cultiver la qualité territoriale du Pays de Lorient et favoriser la transition



➤ Le territoire du Pays de Lorient possède une **grande diversité d'espaces** :

- maritimes • terrestres • insulaires • littoraux • ruraux • urbains • périurbains.

Il révèle une **composition originale, riche et fragile**. Il recèle ainsi de nombreuses opportunités, de nombreuses ressources à **préserv**er et à **mettre en valeur**.

Patrimoines, paysages, biodiversité, eau, savoir-faire agricoles et culinaires, créations et innovations sont au cœur de la démarche de qualité territoriale.

➤ La Charte entend conforter cette **stratégie de différenciation** en donnant sa « **couleur pays de Lorient** » à la politique agricole et alimentaire locale, en cohérence avec les politiques publiques des territoires voisins et plus largement de la région Bretagne.

Elle permet notamment :

1. **d'encourager l'adoption de nouvelles pratiques à impact social, économique et environnemental positif**
2. **de faciliter les expérimentations génératrices de liens**
3. **de promouvoir les produits avec signes officiels de qualité, cahier des charges...**



ENJEUX STRATÉGIQUES

1

Contribuer activement à révéler la qualité territoriale du Pays de Lorient

2

Aider à l'évolution des pratiques agricoles et conchylicoles et des filières de production en cohérence avec les politiques de bassin versant

3

Développer le tourisme rural et le tourisme lié aux produits de la mer

4

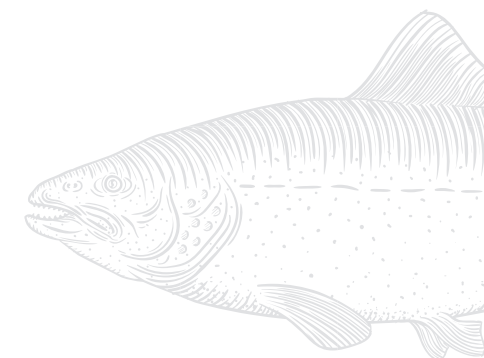
Connecter territoire et agriculture, connecter rural, périurbain et urbain en cohérence avec les territoires voisins et les dynamiques régionales

DÉFI

4



Agir pour une mise en œuvre adaptée, concertée et volontariste de la Charte



➤ La **mise en œuvre** du programme prévisionnel d'actions se fera en priorité par des actions portées par une diversité de porteurs de projets prêts à enclencher leurs initiatives.

L'animation vise :

1. à la **coordination de l'ensemble des partenaires,**
2. au **suiti du dispositif de la Charte et des contributions,**
3. à la **mise en œuvre des actions.**

➤ Elle est assurée par les **structures pilotes**, qui se doteront de moyens spécifiques.

➤ Elle s'appuiera aussi sur la **mobilisation d'organismes et associations partenaires**, afin qu'elles puissent mener des missions répondant aux objectifs de la Charte de l'agriculture et de l'alimentation.

➤ Le **financement** des actions sera recherché notamment dans le cadre du programme Leader, auprès des collecti-

vités territoriales et/ou de tout autre dispositif de financement.



ENJEUX STRATÉGIQUES

1

Animer la Charte

2

Communiquer sur la Charte de l'agriculture et de l'alimentation

3

Evaluer la mise en œuvre des actions et leur impact



ENGAGEMENTS SUR LE SUIVI DES ACTIONS DE LA CHARTE

UN CONSEIL AGRICOLE ET ALIMENTAIRE composé des structures pilotes et des organismes partenaires se réunira au minimum deux fois par an, il suivra la mise en œuvre de la Charte et son programme prévisionnel d'actions.

Selon les besoins il sera ouvert à d'autres partenaires, associations locales, chambres consulaires, l'office de tourisme, les services de l'Etat, le Conseil départemental, etc.



La communication

Chaque partenaire s'engage à mettre en œuvre, pour ce qui le concerne, le plan de communication de la Charte, conformément aux engagements de la convention partenariale entre les collectivités et les partenaires.

Chaque année, un Forum pourra réunir agriculteurs, acteurs de l'alimentation et collectivités pour :

- dresser le bilan de l'application de la Charte,
- faire le point sur la consommation des espaces agricoles,
- traiter un thème stratégique prioritaire.

Evaluation

Les partenaires de la Charte ont choisi une auto-évaluation simple de sa mise en œuvre et de l'application de son programme prévisionnel d'actions en :

- définissant des indicateurs quantitatifs simples,
- en organisant une évaluation qualitative contradictoire entre les partenaires tous les deux ans.

Cette évaluation pourra s'appuyer en particulier sur :

- les outils d'observation de l'Agence d'urbanisme et de développement du Pays de Lorient,
- les autres parties prenantes de la Charte.





Contacts



Lorient Agglomération



Développement local et agriculture

02 90 74 73 94

contact@agglo-orient.fr

www.lorient-agglo.bzh



Communauté de communes Blavet, Bellevue, Océan



02 97 65 62 90

contact@ccbbo.fr

www.ccbbo.fr



Chambre régionale d'agriculture



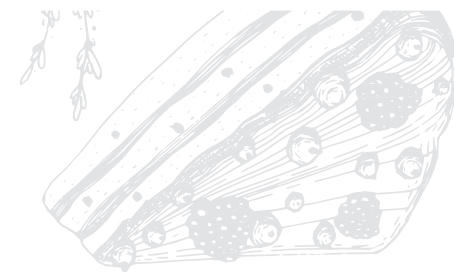
Antenne d'Hennebont

02 97 36 13 33

hennebont@morbihan.chambagri.fr

www.agriculteurs56.com





DÉFI
②
Co-construire
un projet alimentaire territorial
durable et partagé



DÉFI
④
Agir pour une mise en œuvre
adaptée, concertée
et volontariste de la Charte



DÉFI
①
Préserver et valoriser
les ressources de l'agriculture
et de l'emploi



DÉFI
③
Cultiver la qualité territoriale
du Pays de Lorient
et favoriser la transition



les partenaires de la
Charte de l'agriculture
et de l'alimentation

Conception graphique : www.studioDiko.fr 02 97 57 84 21
Photo, illustrations : Istock, Lorient Agglomération, Chambre d'agriculture de Bretagne, H. Cöhonner,
A. Fromentin, S. Lorec, F. Galivel, Sea to Sea, AB Drone, P. Le Pochat, F. Trinel.



Les Agriculteurs Bio du Morbihan

